

## Introduction

Claude BRUNET

La cérémonie de remise des mélanges en l'honneur du Professeur Danièle Conso avait été précédée d'une journée d'étude consacrée à l'expression linguistique relative aux territoires et aux liens de dépendance. Le présent ouvrage représente les actes de cette journée scientifique dont les études de linguistique étaient tournées vers deux axes principaux de recherches du laboratoire ISTA : l'esclavage et les territoires.

La première partie traite de termes grammatiques dont les nuances sémantiques ne sont pas toujours perceptibles ni rendues dans une traduction. Le vocabulaire relatif aux territoires constitue un des sujets de recherches favoris de Danièle Conso qui est devenue l'une des spécialistes de la question. Les explications étymologiques données par les Anciens, les enseignements de la lexicologie latine qui s'enrichissent de façon constante ou encore l'approche qu'offrent des sciences contemporaines comme l'édaphologie et la pédologie permettent à l'heure actuelle une appréhension plus fine des subtilités contenues dans tel ou tel lexème. C'est ainsi que Michèle Fruyt inaugurant cette première partie pose le problème à travers son étude lexicale de la façon dont sont rendues en latin les notions contenues dans les mots *territoire*, *terrain* et *terre*. Elle montre qu'en latin le terme *ager* présente plusieurs acceptions et possède une famille lexicale intéressante ; l'environnement textuel immédiat apparaît donc important pour en préciser la signification. Dans les deux langues, pour ces notions, le vocabulaire grammatique apparaît relativement complexe : nous remarquons une fois de plus l'absence d'une correspondance parfaite entre un signifiant *x* et un signifié *x'* telle que la supposent encore trop souvent les linguistes modernes pour les vocabulaires techniques. Michèle Fruyt montre bien que la préoccupation majeure des agriculteurs latins et des propriétaires fonciers est de rechercher la « bonne terre » ; s'appuyant sur le savoir technique des agronomes contemporains, l'auteur réinterprète les phénomènes décrits

dans les textes latins et dégage les caractéristiques de la bonne terre et celles de la mauvaise terre. L'étude met en évidence les schèmes métaphoriques à l'œuvre dans les documents agronomiques, soulève le problème du découpage de la réalité extralinguistique et s'intéresse aux « syntagmes descriptifs à but identificatoire ». Dans ce mode de transmission du vocabulaire d'une langue dans celles qui en sont issues, la continuité repose en grande partie sur les matrices métaphoriques.

L'étude lexicale se poursuit avec l'analyse de Jean-François Thomas qui propose un travail sur les emplois de plusieurs termes exprimant l'idée de territoire ou de division territoriale (*locus/loci/loca, finis/fines, municipium, urbs, oppidum, pagus, uicus, colonia, ager, territorium, conuentus*). Il applique son analyse à une série d'exemples traduits, choisis pour leur valeur illustrative principalement chez les historiens latins et n'hésite pas à prendre en compte les publications d'historiens et de spécialistes des institutions romaines, à visée non linguistique, démarche essentielle pour aborder le sémantisme de termes à portée administrative et juridique. De même, chaque terme étudié est l'objet d'une analyse étymologique fondée pour certains lexèmes sur les recherches récentes en grammaire comparée (notamment pour *regio, urbs, ager*), ainsi que d'une analyse sémiologique qui met en relief les sèmes distinctifs. Jean-François Thomas souligne l'importance du pluriel « dans une dialectique de l'un et du multiple à plusieurs niveaux » et il conclut qu'il « n'existe pas de terme spécifique et unique correspondant au français *territoire* ». La saisie de l'espace n'est donc pas uniforme.

Cette première partie s'achève avec l'article de Jean-Paul Brachet qui propose l'étude sémantique de l'adjectif *extorris*. L'auteur, tout en rappelant les hypothèses traditionnelles, donne à cet adjectif une origine syntaxique et en fait un dérivé hypostatique, formation tout à fait perceptible selon lui par les sujets parlants. Soulevant le problème du radical *o*, Jean-Paul Brachet fait un rapprochement étymologique avec *terra* qu'il considère comme un collectif dont le singulier n'est pas attesté en latin, et avec sa famille en tenant compte des apports d'autres langues comme l'osque ou le grec pour dégager les caractéristiques du latin dans la formation de son lexique.

Une seconde partie traite des liens de dépendance et de leur expression textuelle en particulier dans la littérature latine archaïque. Les enseignements de l'analyse du discours et de la lexicologie latine permettent là encore de

saisir les subtilités contenues dans un texte ou dans un lexème. Ainsi, dans son article, Marie-Ange Julia pose la question délicate de la langue des esclaves chez Plaute. Relevant des différences importantes entre le vocabulaire utilisé par les esclaves et celui des maîtres, elle recherche les traits caractéristiques du discours oral qu'illustre la langue des esclaves chez Plaute, et s'intéresse aux particularités syntaxiques et à la structuration informationnelle. Il ressort, après observation, que l'écrivain transcrirait dans la bouche des esclaves les particularités de la langue orale utilisée par ses contemporains alors qu'il fait, en toute vraisemblance, parler leurs maîtres dans une langue normée respectant les règles de la langue écrite. Tout l'art de Plaute consisterait donc à recourir à des différences diaphasiques, c'est-à-dire à opposer un discours oral à un discours écrit, pour exprimer des différences diastatiques, celles qui existent entre les différentes couches sociales dans la Rome des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant J.-C.

L'étude linguistique s'oriente vers la lexicologie avec l'article suivant. L'objet en est la place du lexème *erus*, « le maître », dans les comédies de Plaute. Afin de mieux définir le rôle particulier qu'occupe *erus* dans les comédies plautiniennes, Monique Crampon a recours à l'étymologie tout en s'intéressant également aux liens contextuels qu'entretient le lexème *erus* avec d'autres termes, notamment avec *dominus* qui apparaît comme le synonyme privilégié. L'analyse est menée à partir de véritables grilles de lecture qui permettent de faire ressortir la spécificité du lexème *erus* dans le théâtre de Plaute. C'est l'occasion de remarquer que chez un même auteur, pour rendre un même signifié, plusieurs signifiants peuvent coexister. L'étude s'élargit à la place et au devenir de *erus* dans la langue ; Monique Crampon, à cette occasion, applique son analyse à d'autres textes d'époques et de genres différents.

La dernière étude est également une étude de lexicologie, celle de deux lexèmes, *liberāre* et *manūmittere*, menée dans la langue. Il s'agit de saisir les propriétés sémantiques et syntaxiques de ces deux verbes et leur degré de leur synonymie ; ce sont autant de nuances de sens, pas toujours perceptibles du fait de la traduction, qu'il convient ici de dégager. Claude Brunet utilise l'étymologie tant diachronique que synchronique, ainsi que l'analyse sémique pour décrire ces deux lexèmes tout en recourant à la situation en contexte ; l'étude est menée sur des textes d'époques et de genres variés. L'auteur prend également en compte la productivité des mots dans la langue et tente de définir la façon dont ils étaient perçus par les Latins.

Nous espérons, par le présent ouvrage, stimuler la réflexion sur des questions qui dépassent largement le cadre linguistique et intéresser les études menées dans d'autres domaines comme l'histoire tout en soulignant l'intérêt spécifique qu'offre le monde romain.